

## Question d'orientation

Par **Norbert**, le **04/04/2015** à **15:33**

Bonjour à tous,

Je suis un étudiant en Licence 2 de bi-licence droit et science-politique et j'aimerais avoir votre avis sur la poursuite de mes études.

La troisième année m'impose obligatoirement un parcours de droit public, du fait de ma formation en science politique. Néanmoins, sans trouver le droit public désagréable (j'apprécie beaucoup de le droit administratif et les finances publiques), j'ai des affinités avec le droit privé (essentiellement le droit civil et en particulier les obligations).

La question que je me posais était la suivante: Est-il judicieux de se réorienter en droit privé pour la troisième année et abandonner cette bi-licence pour laquelle j'ai beaucoup travaillé? Ou, comme des amis me l'ont proposé, est-il judicieux de terminer cette licence et d'envisager de refaire une troisième année en droit privé seulement?

Je souhaiterais avoir vos avis sur la question. Notamment sur la pertinence d'une seconde troisième année en droit privé. Est-ce bien vue par les universités? (notamment dans le cas où je souhaiterais changer pour mon master)

Sinon, je n'ai pas de projet professionnel clairement défini. D'où mon dénuement.

Je vous remercie![smile3]